

de l'âme en ces jours empreints d'une douceur mélancolique. Le plus souvent, on éprouve alors avec chagrin l'impossibilité de traduire ce que l'on ressent, et l'on est forcé de se borner aux banalités périodiques dont sont émaillées tous les ans toutes les conversations du premier janvier.

Dans le petit livre que nous annonçons à notre public, tous ces sentiments trouveront une voix. Ce que nous voudrions dire à Dieu, à l'Eglise, à la Patrie, à la Famille, aux Amis, tout est là. C'est l'âme et l'interprète du cœur. Nous croyons donc donner aux lecteurs du *Courrier* un bon conseil en les invitant à lire ces pages dictées par "la foi, le patriotisme et l'amitié."

Ce livre sort des presses de M. Léger Brousseau.

S'adresser pour achat à M. J.-A. Langlais, libraire, Québec.

PRIX

L'exemplaire.....	\$ 0.10
La douzaine.....	1.00
Le cent.....	6.00
Le mille.....	50.00

On demande un bon fermier.—On nous écrit: "Mon fermier va me laisser au 1er mai prochain, et je prends la liberté de vous écrire un mot; dans le cas où vous entendriez parler d'un bon homme, intelligent, bon labourneur, qui travaille lui-même et qui sache faire travailler les autres, s'riez-vous assez bon pour me le laisser savoir?"

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'honorable M. Louis Beaubien, à Montréal.

Achat d'animaux de choix par M. A. Mousseau de Berthier (en haut).—M. Mousseau vient de nous fournir les renseignements suivants, quant à l'achat d'animaux fait par lui à la dernière Exposition Provinciale: J'ai acheté deux brobis d'un an (pures cotswoolds), importées par James Main, Boyn, P. O., élevées par M. Gillet, Angleterre. Ces moutons étaient exposées par un M. J. Jarvis, à l'exposition provinciale, à Montréal; elles ont eu le premier prix, ainsi qu'à Toronto; une de ces moutons a été servie sur le terrain de l'exhibition par un bélier importé appartenant au même individu (J. Jarvis). De plus j'ai acheté cet été un bélier de deux ans (cotswoold) élevé par G. W. Miller, d'Ontario.

RECETTES

Chauffage des appartements.

Pour cela on recommande de couper en trois et même en quatre le bois de chauffage de trois pieds de long et de ne pas le fendre, à moins qu'il ne soit trop gros pour entrer dans le poêle. Un de nos lecteurs qui en a fait l'expérience, nous assure qu'en agissant ainsi, au lieu de scier le bois en deux et de le fendre, comme c'est l'usage, une corde de bois durera presque autant que deux.

Quoique ceci ne puisse pas paraître fondé en raison, la cherté du bois de chauffage ne doit pas permettre qu'on néglige au moins d'essayer ce nouveau mode de chauffage.

Moyen de reconnaître l'addition de glucose dans le miel.

Une dissolution de 20 parties de miel dans 60 parties d'eau, mélangée avec de l'alcool, donne un précipité blanc de dextrine, si le miel a été additionné de glucose. Si le miel est pur, la liqueur devient seulement laiteuse.

CANADA, } COUR DE CIRCUIT.
PROVINCE DE QUÉBEC, } Le dix-neuvième jour de Décembre
District de Kamouraska. } 1882.
No. 1473.

JEAN THEOPHILE COUILLARD, et AUGUSTE COUILLARD, tous trois marchands de la ville de St-Germain de Rimouski, et comme tels faisant commerce en société, au dit lieu sous la raison de Couillard, Frères & Cie,

Demandeurs,

FRANCOIS ADOLPHE MARTIN, géolier de la ville de St-Germain de Rimouski, en sa qualité de tuteur d'icelui élu en justice à ses enfants mineurs Marie-Victoire Lydie Martin, Joseph-Epiphane Martin et Joseph-Charles-Alphonse Martin, issus

de son mariage avec feu Dame Hermine Sirois, son épouse, la dite Tutelle dûment homologuée et enregistrée, et Jean-Baptiste-Adelmar alias "Pitre" Martin Yeoman, ci-devant de la ville de St-Germain de Rimouski et maintenant absent de la Province de Québec,

Défendeurs.

Vu la motion présentée de la part des Demandeurs et le rapport d'huissier fait au bref de sommation émané en cette cause; et vu qu'il appert que le Défendeur Jean-Baptiste Adelmar alias "Pitre" Martin a laissé son domicile dans la Province de Québec, mais qu'il y possède des biens immobiliers en icelle, il est par le Greffier de la Cour de Circuit, du District de Rimouski, siégeant à St-Germain de Rimouski, ordonné que par avis à être publié deux fois en langue française dans la *Gazette des Campagnes*, papier-nouvelles publié en cette langue dans la paroisse de Ste-Anne de la Pocatière, et deux fois en langue anglaise dans le *The Quebec Daily Telegraph*, papier-nouvelles publié en cette langue dans la cité de Québec, le dit Défendeur Jean Baptiste Adelmar alias "Pitre" Martin soit assigné à comparaitre sous deux mois de la dernière publication du dit avis, pour répondre à la demande des dits Demandeurs; et que faute par lui de ce faire, il soit permis aux dits Demandeurs de procéder contre lui comme dans une cause par défaut.

A. P. LETENDRE,
G. C. C.

POULIOT & BERNIER,

Procureur des Demandeurs.

28 Décembre 1882.

A. JOSEPH & SONS

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

D'ÉPICERIES, LIQUEURS, ETC.

QUÉBEC.

Depuis que le feu a détruit leur établissement, les soussignés ont ouvert leur Bureau au coin de la Côte de la Montagne et de la rue Notre-Dame, vis-à-vis le Bureau du *Morning Chronicle*, à la Basse-Ville de Québec.

Ils ont constamment en vente: Whiskey, Rye, Sirop, Gin, Sucros, Raisins, Tabacs, Thé de meilleur choix, etc., etc.

A. JOSEPH & SONS
Importateurs & Marchands, Québec.

21 décembre 1882.

A VIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil de la Ville de Fraserville s'adresse à la Législature de Québec, à sa prochaine Session, pour la passation d'un acte pour amender et refondre l'acte d'incorporation de la dite Ville (37 Victoria, chapitre 47), et pour en obtenir des limites et des pouvoirs plus étendus, ainsi que pour les mieux définir.

M. DESCHENES,
Secrétaire-Trésorier.

Fraserville, 30 novembre 1882.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the Town of Fraserville shall apply to the Legislature of Quebec at its next Session, for an act to amend and to consolidate the incorporation act of the said Town (37 Victoria, chapter 47), and for the granting of larger boundaries and powers, and also to better define such powers and boundaries.

M. DESCHENES,
Secretary-Treasurer.

Fraserville, 30th november 1882.

Apprenti demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions, s'adresser à FIRMINE PROULX, Ste-Anne de la Pocatière.